



*Annonces de la semaine du 19 décembre
au 25 décembre 2022*

Les intentions de messe :

Pour Samedi à : Chenecey .Lumière : André DEMONTROND, Jacques GIBEY, Thierry PARISOT.

Pour dimanche à : Quingey Lumière Raymond PRILLARD. Gilbert et Josette BERGIER. Liliane GENESTIER et Jeannine MERCET. William ROUSSEL. Sosefo KELEKELE. Les sœurs de Raymond : Suzanne, Yvette et Jeanne et leurs conjoints. Jean-Claude GOY et sa famille. Jules et Claude DESTAING et les familles CHENILLOT-VAUCHER-DESTAING.

Les célébrations de la semaine :

Tous les jours : 11 h 30 Messe au couvent de Bethanie

Mercredi 21 : 15h30 : Messe de Noël à la MARPA d'Arc-et-Senans

Vendredi 23 : 17 h : Messe à l'église de Quingey

LA NATIVITE DE NOTRE SEIGNEUR

Samedi 24 décembre

Veillée de Noël à 19h à LIESLE

Veillée de Noël à 23 h à ARC-ET-SENANS

Dimanche 25 décembre

Messe à 10 h 30 à QUINGEY

Notre prière accompagnée :

Pierre TROUTTET d'Arc-et-Senans, décédé cette semaine

Les réunions de la semaine :

Tous les jours sauf le dimanche : 18 h Chapelet à la Chapelle d'Arc.

Mercredi 21 : 16 h à Quingey, Cénacle du Mouvement Sacerdotal Marial

Jedi 22 : De 14h30 à 16 h : Répétition de Chorale à Arc et Senans, salle paroissiale

A noter...

Chorale CANTABILE : Concert samedi 17/12 : 20h30 à l'église de Quingey et dimanche 18/12 à 16 h à l'église d'Arc-et-Senans.

Vendredi 23 : 15h30 : Confession à l'église de Quingey

EN FIN D'ANNEE, JE DONNE AU DENIER DE L'EGLISE

Comme chaque année, l'Eglise a besoin de tous vos dons pour sa mission. Aujourd'hui, l'explosion des factures énergétiques entraîne une dépense supplémentaire conséquente pour les paroisses et les diocèses. Aidez-les, par exemple en augmentant de 20% votre don au denier 2022.

L'Eglise catholique assure ses missions grâce à la générosité des fidèles : depuis 1905, la première de ses ressources est le Denier de l'Eglise, cette contribution financière versée annuellement par les catholiques à leur diocèse est destinée à assurer la vie matérielle des prêtres. Le Denier représente 244 millions d'euros, soit environ 46 % de l'ensemble des dons courants collectés

Le Denier n'est pas un don comme un autre. Son sens est lié à la dîme d'Abraham et à l'offrande au temple. Nous pourrions l'appeler la « dîme de gratitude » ou « la dîme au temple ». Jésus a lui-même versé l'offrande au temple et il a signifié toute l'importance de ce que faisait la veuve qui mettait des pièces dans le tronc du temple. Parce que tout nous est donné, nous pouvons à notre tour donner en retour à l'Eglise, qui est le temple de Dieu. C'est aussi un signe de communion avec tous ceux qui forment l'Eglise, un signe d'appartenance. Aussi, depuis le 2 juin 2021 et jusqu' au 31 déc 2022, l' Etat nous permet de bénéficier d' un avantage fiscal plus important que d' habitude pour faire face aux conséquences économiques de la crise sanitaire. Ainsi, si vous êtes imposables, vos dons sont désormais déductibles de vos impôts sur le revenu à hauteur de 75% de leur montant, dans la limite de 554 euros. Au-delà, c' est la déduction à 66% qui s' applique. Merci pour votre générosité pour notre église diocésaine.

Les 24 et 25 décembre, nous donnerons la quête de la messe pendant la messe et à la sortie de la messe, nous allons penser aux pauvres de notre paroisse en donnant un don au profit de la caisse de solidarité. L'argent récolté l'année passée à Noël a permis d'aider 7 familles en situations de grande pauvreté. Merci pour votre générosité. Père Robert

Paroisse CALIXTE II : Presbytère 2 Place d'Armes 25440 Quingey

Tel 03 81 63 60 19 E-Mail paroissecalixte2@diocese-besancon.fr

<https://www.diocese-besancon.fr/paroisse-calixte2>

Secrétariat: Mardi et Mercredi: 10 à 12 h - Samedi : 9 à 12 h